



SPORTS LOISIRS CALMETTOIS

Assemblée Générale du 12 octobre 2022

Le mercredi 12 octobre 2022, les adhérents de l'association Sports Loisirs Calmettois se sont réunis dans la halle Philippe Debureau sur convocation du président Didier Dupont pour l'assemblée générale annuelle 2021-2022.

Une feuille d'émargement, annexée au présent compte rendu, a été signée par les adhérents.

Pour 108 adhérents inscrits, c'est-à-dire avec licence délivrée, 53 sont présents, 37 représentés, soit un total de 90. L'assemblée est régulièrement constituée conformément aux statuts de l'association et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'assemblée est présidée par Didier Dupont. Est également présents le trésorier Claude Couderc. M. Bollégue, Maire de La Calmette, est représenté par Mme Evelyne Viale, adjointe aux associations. M. Alain Martinon, Président du CODERS 30, est représenté par Mme Annie Soussaya, trésorière du CODERS 30 : nous les en remercions chaleureusement.

Ordre du jour

- Compte rendu moral pour l'exercice 2021/2022
- Rapport d'activité pour l'exercice 2021/2022
- Rapport financier pour l'exercice 2021/2022
- Rapport du vérificateur aux comptes pour l'exercice 2021/2022
- Tarif licence 2021/2022
- Règlement intérieur SLC
- Questions diverses

Ouverture de la séance à 14h45.



RAPPORT MORAL

Rappel : Depuis 2017, nouveau format des comptes sur le même calendrier que les activités à savoir basé sur l'année scolaire. Donc la présente assemblée aura pour sujet la saison septembre 2021 fin aout 2022.

Il souligne le caractère tout à fait particulier de cette année avec la fin des restrictions liées à la crise sanitaire du COVID.

Adhérents : 108 licenciés SLC en fin de saison + 5 adhérents (licenciés dans un autre club FFRS), total 113. Ce qui égale le niveau de 2019/20, en augmentation de 43 % par rapport à l'année précédente (79). Ce qui signifie un renouvellement important des adhérents par rapport à 2020/21.

Cela représente 64% de femmes et 36% d'hommes. Par tranches d'âge, 10% de moins de 60 ans, 24% pour les 60-64 ans, 25% pour les 65-69 ans, 24% pour les 70-75 ans, 12% pour les 76-80 ans et 4.5% pour les plus de 80 ans, avec 90 printemps pour la doyenne à qui il est remis un bouquet de fleurs.

Aux 4 activités historiques, 2 nouvelles ont été créées : Pétanque en Janvier (animateur Claude) et tennis de table en Février (animateurs Brigitte et Régis). Pour mémoire, gym avec 3 animatrices (Angèle, Bernadette, et Cendrine + Evelyne en remplaçante), randonnée avec 3 animateurs, (Bernadette, Bernard, Didier), tir à l'arc avec 2 animateurs (Jean Pierre et Michel) et le badminton avec 2 animateurs (Evelyne et Thierry).

Formation animateurs : après le gel de 2020/21 (COVID), reprise cette année avec une activité importante : PSC1 : Angèle, Brigitte, Claude, Didier, Guy, Jean Pierre, Régis ; FCB : Brigitte, Didier, Guy, Régis, Yvette ; M1 : Brigitte, Didier, Régis ; M2 : Didier. En cours mais non terminée : Angèle, Brigitte, Guy, Régis.

5 Réunions du comité directeur autour du président, instance d'échange et de concertation avant nos décisions. Pour mémoire, le comité directeur est composé du bureau (président secrétaire et adjoint, trésorier et adjoint) et de l'ensemble des animateurs.

Le président remercie la mairie de La Calmette pour la mise à disposition à titre gracieux des divers locaux nécessaires aux activités ainsi que pour la subvention annuelle, bien nécessaire. Il souligne toutefois que les locaux du 1^{er} étage de la salle des fêtes deviennent



bien étroits vu le nombre de participants à la gym et que l'espace disponible pour le rangement du matériel à la halle des sports s'avère désormais trop limité.

Il remercie enfin et bien chaleureusement les animateurs des activités (Bernard, Bernadette, Cendrine, Evelyne, Jean Pierre, Michel, Thierry) et tout particulièrement les nouveaux depuis cette année (Angèle, Brigitte, Claude, Régis), tous bénévoles, pour leur engagement et implication. Sans eux, pas d'activités.

Il tient à remercier les 2 années passées par Yvette aux fonctions de secrétaire, dont elle a du démissionner pour des raisons de santé et Christine qui l'a remplacé au pied levée depuis cet été. Un bouquet de fleurs est remis à Yvette en remerciement. Et enfin remercier Martine Couderc pour ses talents en photo durant les randos.

L'année a été marquée par :

- 3 Journées départementales à Méjannes le Clap, dont celle du printemps co organisée par SLC, avec des records de participation SLC battus.
- Présence du président aux réunions départementales (AG et comités directeurs).
- Participation au forum des associations de la commune au mois de septembre.
- Animation initiation au Badminton à la classe de CM2 de La Calmette par SLC (mars/avril).
- Participation active à la marche Octobre Rose (plus de 60 présents et prise en charge de la marche par des animateurs rando).
- Tenue de la buvette du concert en faveur des réfugiés ukrainiens, avec l'intégralité des bénéfices reversés (Avril 22).
- Création du site internet de SLC (Avril 22), puis de JOOME0 (mai 22) : des chaleureuses félicitations pour tout le travail réalisé à Michel, désormais promu administrateur du site.
- Fête de SLC en juin.
- Signature du contrat républicain (Etat/FFRS) en juillet (disponible sur le site SLC).
- 7 articles dans Midi Libre.
- Et malheureusement décès en Avril d'Eliane dont on gardera en mémoire la gentillesse et la bonne humeur communicative.



RAPPORT D'ACTIVITE

Tir à l'arc : Animateurs : Michel Rousset, Jean Pierre Gérard

Regain d'activité, puisque désormais 9 participants (mais que des hommes) et présence remarquable au tournoi seniors organisé par Olympe à Nîmes avec une médaille dans chaque catégorie pour SLC : l'or pour René (sur cible de 80), l'argent pour Georges (sur cible de 60), le bronze pour Didier (sur cible de 40).

2 séances hebdomadaires : lundi et jeudi de 16h30 à 18h30.

Randonnée : Animateurs : Bernadette Chauvet, Didier Dupont, Bernard Viale.

Désormais 2 randonnées hebdo : les ballades du mercredi avec l'objectif de facilité : durée limitée à 2 h, kilométrage limité à 7km maxi, dénivelé peu élevé, proximité de La Calmette. Elles s'adressent donc prioritairement à celles et ceux qui ne peuvent pas ou plus, ponctuellement ou définitivement, pratiquer les randos à la journée ; les randonnées du vendredi, à la journée de 15 à 20 km avec pique-nique intégré.

Pour rappel, après reconnaissance du circuit par l'animateur, infos sur le parcours diffusées par mail par la secrétaire. Les randonneurs ont ainsi connaissance du lieu, du kilométrage et du niveau de difficulté. L'ensemble en conformité avec la charte du randonneur rédigée en 2017.

62 séances (29 le mercredi, 33 le vendredi), 709 km (201 le mercredi, moyenne 6,9 km et 508 le vendredi, moyenne 15.4 km), 1069 participants (569 le mercredi, moyenne 20 et 442 le vendredi, moyenne 13)

2 Repas des randonneurs, l'une à la Guinguette de Dions en février, l'autre en juin en auberge espagnole à Russan (merci Monique et Christian pour l'accueil chaleureux).

Nouveauté 2022 : un séjour Rando. Celui-ci s'est déroulé du 19 au 23 avril au Domaine du roc nantais (association Soleil Evasion, agréée par la FFRS) en demi-pension à Nant (12). Il a réuni 19 participants avec une animation de Bernadette et Didier. De l'avis de tous, un accueil et hôtellerie de qualité, une ambiance agréable et sympathique dans le groupe et surtout de belles randos à travers un beau pays.

Section gym : Animatrices : Bernadette Chauvet, Cendrine Bottreau et Angèle Vosahlo (+ Evelyne Viale en remplaçante de luxe)



3 séances d'1 heure par semaine : lundi, mardi et jeudi (suppression de la séance du samedi), avec une fréquentation soutenue, une moyenne de 20, et jusqu'à 30 personnes, ce qui rend la salle du 1^{er} étage parfois bien étroite en taille et bien chaude en température.

A partir de Janvier, une sous section hebdomadaire danse gymnique a été créée, sous l'impulsion et animation d'Angèle, avec un effectif stabilisé à 10 et comme point d'orgue, le spectacle à la fête de fin d'année de SLC.

Badminton : Animatrice : Évelyne Viale et Thierry Jullian.

2 séances hebdomadaires à la halle aux sports sur les 5 terrains tracés : lundi et jeudi de 18h30 à 21h00.

Une participation soutenue et un travail important des animateurs aux traçages des terrains.

Pétanque : Animateur : Claude.

Section créée en janvier 2022 sur la base des adhérents existants.

Séance hebdomadaire le lundi de 14h à 16h30 sur le terrain stabilisé de la halle des sports ou à Dions sur l'espace guinguette à l'ombre des platanes.

23 séances pour 243 présents, soit 10.5 de moyenne.

Tennis de table : Animateurs : Brigitte et Régis.

Section créée en février 2022 sur la base des adhérents existants.

Achat de matériel (4 tables à ce jour, raquettes, balles) et sollicitation d'une subvention exceptionnelle auprès du CODERS 30 qui a financé une table neuve.

De Février à juin, 30 séances se sont déroulés avec 130 adhérents présents au total, dans des jeux en simple comme en double.

Passeport santé : le président rappelle l'utilité de ce document et encourage chaque personne à le porter sur soi. Formulaire disponible auprès des animateurs.



COMPTE RENDU FINANCIER

Bilan présenté et commenté par le trésorier Claude Couderc.

Montant des recettes : 12580.82 €

Montant des dépenses : 13350.64 €

Résultat de l'année : - 769.82€

Total du solde des comptes au 31/08/22 : 4856.49 €

Tableau annexé au compte rendu.

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Lecture du rapport de conformité faite par Michel Rousset.

Sur demande du Président Didier Dupont, j'ai été mandaté pour assurer la vérification des comptes de l'exercice 2021-2022 de l'association Sports Loisirs Calmettois.

Je soussigné Michel Rousset, déclare que les comptes reflètent une image fidèle et sincère du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, compte tenu des dispositions légales et statutaires qui la régissent.

Les montants de résultats et de trésorerie qui vous ont été exposés correspondent bien aux bilans, comptes de résultats et extraits de comptes qui vous ont été présentés.

En conclusion, si la gestion financière est très rigoureuse, on constate un déficit pour la 2ème année consécutive. Les réserves pallient cependant à cet état.

APPROBATION DES RAPPORTS

MORAL : adopté à l'unanimité.

ACTIVITE : adopté à l'unanimité.

FINANCIER : adopté à l'unanimité.



COMPOSITION CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts de l'association, le conseil d'administration doit être renouvelé chaque année.

Le conseil sortant se représente :

Président : Didier Dupont

Trésorier : Claude Couderc

Secrétaire adjointe : Evelyne Viale

Les postes de vice-président, secrétaire et trésorier adjoint sont à pourvoir :

Madame Chauvet se présente au poste de vice présidente.

Madame Christine Alberto se présente au poste de secrétaire.

Madame Claudine Colotti se présente au poste de trésorier adjoint.

Adopté à l'unanimité.

UN POINT SUR LA RENTREE 2022 - 2023

- 105 licenciés à ce jour + 10 dossiers en cours + 3 adhérents d'un autre club (et d'autres sont à venir) : total 118, répartis comme suit : 65 aux rando / 60 gym / 30 badminton / 25 pétanque / 19 tennis de table / 13 tir à l'arc. 66% de femmes et 34 % d'hommes.
- Une forte participation à toutes les activités est notée, parfois à la limite des locaux disponibles, avec de nombreux adhérents en multi activités.

Les points remarquables pour cette année :

- Officialisation des sections Pétanque et Tennis de table.
- Une journée départementale Badminton, dont ce sera la 1^{er} sur le Gard, organisée par SLC en janvier 2023.
- Formation : Angèle, Brigitte, Guy et Régis en cours de cycle. Didier va suivre une spécialisation tir à l'arc. Pascal Evrard va entamer une formation animateur en Badminton. Christine est inscrite en formation FCB.
- Le président rappelle que SLC accueillera avec plaisir tout adhérent souhaitant devenir animateur, sachant que les formations sont réglées par le CODERS et le club.
- Tenue de l'assemblée générale du CODERS30 à La Calmette fin novembre 2022.
- Suppression des séances gym du samedi.



TARIF LICENCE 2023 – 2024

Le président propose d'augmenter le tarif à **50 €** suite aux 2 années de déficit. En effet, les fournitures et matériels augmentent, en besoin comme en cout.

Mise au vote : adopté à l'unanimité.

REGLEMENT INTERIEUR

Le projet de règlement intérieur a été envoyé avec les convocations 1 mois avant cette assemblée générale. Son objet est de compléter les statuts de l'association sur des points relevant de nos pratiques mais écrites nulle part comme : composition du comité directeur et missions, dates de l'exercice social, signature bancaire, déplacement, gratuité des licences pour les animateurs, participation financière aux activités payantes, assurance auto mission.

Lecture est faite du projet.

Mme Soussaya soulève l'interdiction de gratuité totale du cout de la licence pour les animateurs, seule la part du club peut être offerte. L'article est corrigé.

Mise au vote du règlement intérieur : adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Projet de création d'une activité vélo tout chemin, sur un rythme mensuel pour commencer. La question est posée de la compatibilité des vélos musculaires et à assistance électrique.
- Projet d'une rando annuelle de nuit.
- Demande de reconduction du séjour rando.
- M. Alain Saniez se propose comme vérificateur des comptes pour 2022/2023.

L'ordre du jour étant épuisé et plus de questions diverses n'étant émises, le Président déclare l'assemblée générale close.

Fin de l'assemblée : 16h00

L'assemblée générale s'est suivie autour d'un gouter partagé et du verre de l'amitié.

Didier Dupont, Président